

nement, mais nous nous sentons trop accablé par l'amertume de notre affliction pour nous livrer au développement de cet exposé, qui pourtant serait glorieux... Qu'il nous suffise de présenter l'indication rapide de ses actes qui ont mérité la reconnaissance publique et justifié les regrets universels dont sa tombe est entourée.

De fortes études et une application constamment dirigée vers les hautes questions des sciences économiques et sociales, signalèrent de bonne heure M. Terme comme un esprit solide, comme un écrivain substantiel et nerveux. Il s'était déjà fait une belle réputation par ses divers ouvrages, et il avait été appelé au sein de la plupart de nos sociétés savantes et littéraires, lorsque les événements de 1830, en l'élevant aux fonctions de premier adjoint, vinrent mettre en évidence son aptitude aux affaires publiques, l'étendue et la justesse de ses vues en administration, ainsi que la dignité de son caractère.

Dès lors M. Terme était l'homme de la cité.

La nombreuse société fondée pour la propagation de l'instruction et de la morale parmi les enfants du peuple, lui avait déjà confié la direction de son œuvre.

L'administration des hospices lui ouvrit ses rangs et ne tarda pas à le mettre à sa tête.

Les suffrages des électeurs le portèrent au conseil général du département et au conseil municipal de Lyon.

*Partout il manifesta l'amour du bien et le désir du progrès.*

Les annales de nos établissements charitables ont enregistré la longue énumération des magnifiques travaux achevés ou entrepris sous sa présidence, et qui ont fait de nos hospices les palais de l'humanité souffrante; elles gardent aussi la précieuse liste des améliorations de tout genre introduites par son influence dans les différents services des hôpitaux. Ce qu'il a fait pour les pauvres, pour les malheureux, il est consolant de le répéter aujourd'hui; qu'il en reçoive la récompense au séjour de l'éternité!

Le gouvernement du roi connaissait bien la valeur de M. Terme, quant il le chargea des fonctions difficiles de maire de Lyon; et M. Terme, en les acceptant, ne se dissimulait pas l'étendue et le poids de la responsabilité qu'il assumait; aussi se promit-il d'employer toutes ses facultés à justifier la confiance dont il était honoré.

L'a-t-il justifiée cette flatteuse confiance?

La réponse appartient à l'assemblée qui se presse dans cette enceinte, elle appartient à la population entière de notre grande cité. Le nom de M. Terme n'est-il pas gravé par la reconnaissance des Lyonnais, sur nos temples reconstruits, sur nos édifices restaurés, sur nos monuments érigés par ses soins?